



Direction Générale des Services

DELEGATION DE SIGNATURE

La Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole, Corinne MASCALA,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Education,

Donne délégation de signature à :

Madame Sandrine BOYAT, Ingénieur d'Etudes, Responsable administrative du Service Commun de Formation Ouverte et A Distance

à l'effet :

- *en dépenses : de signer les engagements de dépense dont le montant est inférieur à 1 600 €, de certifier le service fait et de signer les états déclaratifs de droit d'auteur et cotisations Agessa,*
- *en recettes : d'émettre les ordres de recette et de signer les contrats et les conventions de formation.*

concernant le CF3 900009 – Service Commun Formation Ouverte et A Distance

La présente délégation prend effet au 1^{er} septembre 2016.

Fait à Toulouse,
Le 1^{er} septembre 2016

La déléguée,

Sandrine BOYAT

La Présidente,

Corinne MASCALA